

## **Maître Philippe CORNET**

Avocat au Barreau de Marseille  
45 Cours Gouffé - 13006 MARSEILLE

Tél. : 04.91.15.76.90 - Mail : **contentieux@mascaron-avocats.com**

## **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

**D'UN APPARTEMENT de type 3 d'une superficie loi Carrez de 75,98 m<sup>2</sup>**  
situé au rez-de-chaussée à droite du bâtiment B, immeuble B6 (**lot n° 181**)  
avec jouissance exclusive et perpétuelle d'un jardinet,  
dépendant d'un ensemble immobilier situé Résidence « LA SIMIANE »  
s/s Chemin de Saint Joseph à Sainte Marthe, 13014 MARSEILLE,  
 cadastré Quartier Saint Joseph 895 D 134.

**MISE A PRIX : 8 000 EUROS**  
(Huit mille euros)

**Visite le Jeudi 19 Février 2026 de 15 h 45 à 16 h 45**

**L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 4 MARS 2026 à 9 h 30**  
à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,  
situé 25 rue Edouard Delanglade, Salle n°8, 13006 MARSEILLE.

### **DESIGNATION DES BIENS**

#### **MIS EN VENTE :**

Les biens et droits immobiliers dépendant  
d'un ensemble immobilier situé Chemin de  
Saint Joseph à Sainte Marthe Résidence  
« LA SIMIANE » 13014 MARSEILLE, Quartier  
Saint Joseph, comprenant six bâtiments dits  
«A», «B», «C», «D», «E» et «F» ;

Et figurant au cadastre de ladite ville, sous  
les références suivantes :  
895 Section D lieudit 134 PL D'EN HAUT,  
pour une contenance de 05 ha 01 a 47 ca,

### **LE LOT NUMERO CENT QUATRE-VINGT-UN (N° 181) :**

Un appartement situé au rez-de-chaussée à  
droite du bâtiment B, immeuble B6,  
La jouissance exclusive et perpétuelle d'un  
jardinet, tel qu'implanté au plan 02C,  
Et les trente dix mille millièmes  
(30/10000èmes) des parties communes spé-  
ciales aux bâtiments A, B, C,  
Et les vingt-cinq dix mille millièmes  
(25/10000èmes) des parties communes  
générales de l'immeuble.

L'appartement a été mesuré pour une superficie de 75,98 m<sup>2</sup> au sens de la loi Carrez selon le certificat dressé le 27 mars 2025 par la société DIAGNOSTICS & EXPERTISES annexé au cahier des conditions de vente.

Le bien est plus amplement décrit dans le procès-verbal descriptif de Maître Boris ROTH, Commissaire de Justice associée au sein de la SCP REMUZAT & ASSOCIES, en date du 27 mars 2025 annexé aux cahiers des conditions de vente.

Aux termes dudit procès-verbal descriptif, l'appartement est inoccupé.

Le syndic de la copropriété est la société CITYA PARADIS dont le cabinet est sis 146 Avenue Paradis - 13006 MARSEILLE.

La présente vente est poursuivie aux REQUESTES ET DILIGENCES DE :

Le Syndicat des Copropriétaires de la Résidence La Simiane sise Chemin de Sainte Marthe à Saint Joseph,  
**13014 MARSEILLE**, représenté par son syndic, le cabinet CITYA PARADIS, SARL au capital de 258 960,00 €, immatriculée au RCS de Marseille sous le n° 352 590 616, dont le siège social est 146 rue Paradis à MARSEILLE (13006) agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège,

Ayant pour avocat constitué Maître **Philippe CORNET**, avocat au Barreau de

Marseille, dont le cabinet est situé 45 Cours Gouffé - 13006 MARSEILLE.

## Les enchères sont recevables uniquement :

- Si elles sont portées par un avocat inscrit au Barreau de Marseille,

- Si vous lui avez remis un chèque de banque (caution bancaire irrévocable, le consulter) représentant au moins 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3 000 € établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Marseille.

**Pour plus amples renseignements et pour consulter le cahier des conditions de vente :**

- Maître **Philippe CORNET**, avocat au

Barreau de Marseille, dont le cabinet est situé au 45 Cours Gouffé, 13006 MARSEILLE – tél. : 04.91.15.76.90 - mail :

**contentieux@mascaron-avocats.com**  
Le dossier est consultable sur le site

[www.mascaron-avocats.com](http://www.mascaron-avocats.com)

- Le Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille, au rez-de-chaussée à l'accueil 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

Marseille, le 5 janvier 2026

**Philippe CORNET**